

LETTRE OUVERTE

Gaz de schiste, quelques réflexions.

Du 16 au 18 juillet derniers, nous avons eu la chance de participer à une mission exploratoire sur l'exploitation des hydrocarbures en Alberta, plus spécifiquement sur l'exploitation du gaz de schiste.

Notre groupe était constitué de 11 participants ayant chacun des préoccupations particulières face au développement de l'industrie gazière. Certains y étant opposés, d'autres y étant favorables ou encore en grand questionnement. Le but était simplement d'en apprendre davantage sur cette industrie depuis longtemps établie dans l'ouest canadien, mais toute nouvelle au Québec.

Le voyage s'est déroulé en trois temps : visites et échanges avec des agriculteurs possédant des terres sur lesquelles se trouvent des puits de gaz/pétrole ; visite des installations de Trican, entreprise spécialisée dans la fracturation hydraulique ; et présentations de trois organismes qui ont pour mandats respectifs d'encadrer l'exploitation gazière/pétrolière, de légiférer sur l'attribution des droits de passage de l'industrie sur des terres privées et de défendre les droits des agriculteurs face à l'industrie.

Chacune de ses activités fut riche en découvertes de toute sorte. L'existence de produits de fracturation qui seraient non-toxiques et biodégradables, pour n'en nommer qu'une, fut une surprise de taille pour la plupart d'entre nous.

Aussi importantes que les visites en tant que telles, les nombreuses discussions que nous avons eues entre participants nous ont permis à chacun de confronter nos idées et ainsi mieux réfléchir à la pertinence d'un éventuel développement gazier au Québec. La mission ne nous a pas convaincu qu'il faut absolument exploiter les hydrocarbures de notre sous-sol, mais elle nous a convaincu qu'il faut absolument prendre le temps d'y réfléchir.

C'est justement à ce sujet que nous aimerions interpeller nos concitoyens et nos élus. Au cours des prochains mois, jusqu'à ce que les résultats de l'étude environnementale stratégique soient dévoilés, les Québécois disposeront d'un espace de temps pour mieux évaluer les avantages et inconvénients d'un hypothétique développement de l'industrie gazière. Jusqu'à maintenant, les débats entourant ces questions ont été très polarisés, et par conséquent très peu constructifs. Or, s'il est légitime que les opposants expriment leurs craintes, vouloir instaurer une culture de la peur ne mène strictement à rien.

Nous connaissons les conditions non négociables à laquelle l'industrie devrait se soumettre : le respect et le maintien de nos ressources en eau potable en quantité et en qualité, le respect de la sensibilité québécoise sur les questions environnementales, la mise en place d'une distribution du gaz naturel en milieu rural et le partage des bénéfices économiques avec l'ensemble de la collectivité.

Il faut maintenant déterminer s'il y a moyen d'établir une industrie qui se pliera à ces conditions. Prenons le temps de bien y réfléchir, d'envisager de nouvelles façons de faire. Au terme de cet exercice de réflexion, ce sera encore à nous, Québécois, de décider si le jeu en vaut la chandelle.

Pascal Grondin, citoyen Thetford Mines

Julie Robert, citoyenne St-Pie

Carole Dubois, citoyen Ste-Françoise de Lotbinière

Chantal B. Favreau, mairesse de Béthanie

Mario Lyonnais, maire et préfet suppléant de la MRC de Bécancour

François Proulx, citoyen Bécancour